

## IGNORANCE CRASSE OU IMPUDENT MENSONGE

Si monsieur Bouchard lit les comptes de la ville aussi honnêtement qu'on lit La Tribune dans les bureaux du journal auquel la cité paye si souvent de jolies petites sommes, ce n'est pas étonnant qu'il trouve nos finances prospères.

En marge de l'affaire Morissette, La Tribune écrivait, dans son numéro du 13 octobre, que les grands jurés de Sweetburg ont considéré comme non fondée l'accusation de libelle criminel portée par Monsieur Bouchard.

La semaine suivante, le Clairon claironnait : "La Tribune publie que M. Bouchard a perdu son action en dommages."

Est-ce que par hasard on ne saurait pas lire dans cette boutique-là ? Dans ce cas, nous proposerions qu'on y installe une de ces écoles obligatoires si chères au cœur de notre maire.

Ou bien faudrait-il admettre que le Clairon fait son petit Voltaire et possède une telle fabrique d'impudents mensonges qu'il ne suffit pas à écouler toute sa production et tente d'en placer l'ignoble surplus chez les autres ?

Dans ce cas, il n'y aurait pas lieu de s'étonner si monsieur Bouchard estime que l'homme de Cowansville, qui déclare ne pas savoir mentir, doit au moins lui payer des dommages. Cela se comprend.

JUSTICE

## POUR NOS COLONS DANS LE MALHEUR

LA LIGUE NATIONALE DE COLONISATION ET LES SINISTRÉS DU  
TÉMISCAMINGUE QUÉBÉCOIS

Aucun comité de secours ne s'est encore formé, en province de Québec, en vue d'organiser l'assistance nécessaire aux infortunés colons du Témiscamingue québécois : paroisse de Nédélec et de Témiscamingue-nord, ruinées par les feux de forêt, le 4 octobre dernier. La Ligue Nationale de Colonisation croit qu'il est alors de son devoir de se constituer en organisation d'urgence, pour sonner le rappel du concours, général et généreux, aux âmes charitables désireuses d'apporter quelque réconfort à cette pitoyable détresse.

On connaît toute l'étendue de ce désastre. Pour Nédélec seulement, 62 familles, sur 90, affectées par l'incendie, et 36 laissées entièrement sans abri, à l'entrée de l'hiver ; 3 écoles incendiées, sur 5 qui existaient ; tout le village-rasé, y compris le presbytère et sauf l'église ; récolte magnifique, récemment engrangée, toute dévorée par les flammes, avec les bâtiments de ferme. En somme, situation alarmante, qui commande des secours urgents, dit très justement le "Comité de secours à Nédélec", établi à New-Liskeard, Ont. La position n'est pas moins désolante, dans la paroisse voisine, Témiscamingue-nord, où l'église, naguère incendiée, et qui n'est encore qu'à moitié reconstruite, a presque seule échappé au cataclysme.

A l'heure où l'on prêche avec ardeur, en notre province, la colonisation intensive et systématique, le retour de la terre, l'enracinement au sol, pour les ruraux, nous aurions bien mauvaise grâce de rester insensible devant pareil malheur. Nous n'avons pas le droit de pousser l'égoïsme jusqu'à nous désintéresser sans plus d'effort, de cette navrante épreuve où passent une centaine de familles au moins, parmi celles de nos valeureux conquérants du sol, de nos colons les plus méritants, avant-garde de la poussée française à la frontière de l'Ontario.

Au nom de la charité chrétienne comme en celui du patriotisme canadien-français, l'obligation s'impose à tous, impérieuse, pressante, de faire promptement et largement leur part, afin de prouver aux sympathiques victimes de la vague de feu notre solidarité pratique, la sincérité de nos protestations d'intérêt envers le colon, champion et pionnier de nos ambitions nationales. Que chacun s'empresse donc : grand ou petit, disposant des ressources de la richesse ou de celles de la simple aisance, au-delà du nécessaire, d'accourir à la rescousse de cette infortune imméritée, qui afflige et serait capable de décourager, si on les abandonnait à leur sort, tant des plus utiles et des plus nobles serviteurs de la patrie française et de la foi catholique.

C'est avec la plus entière confiance dans la libéralité bien connue de nos gens et dans leur esprit de justice envers une population dont le labeur est si précieux, que la Ligue Nationale de Colonisation tend la main à nos frères de l'Amérique française, pour nos colons ruinés du Témiscamingue québécois.

Renouvelant le geste qu'elle accomplissait, il y a une couple d'années, par son Comité spécial "Dieu et Patrie", et qui lui permit d'offrir plusieurs milliers de piastres à Mgr Joseph Hallé,

pour aider à la fondation de son Vicariat apostolique de l'Ontario-nord, la Ligue Nationale de Colonisation sollicite instamment, du bon cœur de nos compatriotes, l'humble obole ou l'offrande plus substantielle qui lui permettra de porter à nos colons dans le malheur une démonstration pratique de l'affectueuse admiration que leur héroïsme nous inspire.

La Ligue Nationale de Colonisation tient à honneur de joindre son modeste concours aux rares initiatives, d'ordre public, qui se soient encore produites, chez nous, à ce sujet : celle du gouvernement de Québec, et de celui d'Ottawa, donnant \$25,000 chacun, pour favoriser la construction d'abris temporaires à l'intention des sinistrés de Nédélec et de Témiscamingue nord ; celle de l'Action catholique, faisant généreusement écho à l'appel au secours lancé par Mgr Dupuis, chancelier du diocèse de Haileybury, et par M. l'abbé L.-Z. Moreau, curé de la paroisse de Nédélec.

C'est plus spécialement en vue de favoriser la renaissance du culte et le rétablissement des écoles, dans les deux paroisses ravagées par l'incendie, que la Ligue Nationale de Colonisation serait heureuse d'avoir à transmettre à leurs zélés et dévoués pasteurs quelques centaines de piastres. Elle est si intimement persuadée que le Canadien, et surtout la Canadienne, dès qu'on leur y assure le réconfort précieux de la religion florissante pour toute la famille et de l'école pour les petits, resteront fidèlement attachés à la terre, d'où le malheur risquait de les éloigner.

La Ligue Nationale de Colonisation — 105, rue Sainte-Anne, à Québec — recevra donc, avec reconnaissance, les secours en argent, ou en nature : lingerie, couvertures, etc., qu'on voudrait bien lui remettre pour les sinistrés du Témiscamingue québécois. Les offrandes en argent — d'une piastre ou plus — seront rapportées dans les journaux, à moins que les donateurs ne réclament l'incognito.

Pour Dieu et la Patrie, nous disons d'avance merci à tous les coopérateurs de cette croisade de générosité catholique et nationale !

LA LIGUE NATIONALE DE COLONISATION :

(105, rue Sainte-Anne, Québec, P. Q.)

Dr P.-H. BÉDARD,

Président.

AMÉDÉE DENAULT,

Secrétaire.

## AUTOUR DE LA COMÉDIE

Plusieurs de nos concitoyens ont eu le plaisir de voir les artistes de la Comédie française interpréter quelques uns des chefs-d'œuvre de notre littérature française. Ce n'est pas dans mon rôle de vanter ou de critiquer l'interprétation ; mais je veux bien répondre au désir de quelques-uns de mes lecteurs, en traitant un peu de l'histoire de la comédie, à l'époque d'Emile Augier.

La littérature romantique était fondée sur l'imagination autant que sur la sensibilité : les lyriques croyaient à la beauté du rêve comme à la beauté des passions. Mais vers 1850, la curiosité se déplace ; Théophile Gautier a ramené les esprits à l'observation de la réalité et réussi à prouver à toute la génération d'alors que la beauté littéraire sortait de la vérité des sensations. Ruiné dans son esthétique, le romantisme l'était aussi dans sa morale. Il apparaissait que l'imagination avait été maîtresse d'erreur, non seulement dans les créations littéraires, mais encore, ce qui était plus grave, dans la conduite même de la vie. N'avait-elle pas ruiné la morale par l'exaltation de l'individualisme, le mépris de toute règle, les plaidoyers en faveur du droit divin de la passion, et tant de chimères aussi contraires à la raison qu'à la vraie dignité ? Il y eut donc, vers 1850, une réaction du bon sens et de l'honnêteté : Vinet l'avait préparée. Ce professeur de Lausanne avait porté dans la critique littéraire de très sérieuses préoccupations morales : à lire ses Etudes sur Pascal, on voit qu'il croyait à l'importance sociale de la littérature. C'était aussi l'époque où l'esprit bourgeois, positif et ennemi des chimères, se réveillait avec ce qu'on a appelé "l'école du bon sens". Le succès de Ponsard, au théâtre, après la chute des "Burgraves" de V. Hugo, était un signe des temps. Tous ces courants déterminèrent la comédie de mœurs, qui, vers 1850, remplaça le drame.

Cette comédie, assurément, doit au drame quelques-uns de ses caractères : l'importance donnée à l'amour, et surtout le mélange des tons, l'union de l'esprit et du pathétique. Elle doit à la comédie de Scribe la complication, souvent trop ingénieuse, de l'intrigue, l'habileté parfois truquée avec laquelle le dénouement est préparé. La plupart des pièces d'Augier et de Dumas fils sont agencées comme des vaudevilles : les écrivains, au lieu d'époques historiques, peignent leur époque, leur milieu avec vérité. Seulement, s'il y a à mal quelque part, leur désir est de conquérir, et voilà pourquoi leur comédie d'observation réaliste devient une comédie morale. Pour ne citer qu'un point, son rôle pour restaurer la famille a été excellent.

Les comédies d'Emile Augier reflètent exactement les idées positives et bourgeoises de cette époque : Gabrielle, Philiberte, le Gendre de M. Poirier, le Mariage d'Olympe, les Lionnes pauvres, Maître Guérin. Ce sont des pièces d'une observation précise et

Suite à la page 8.

## NOTES

### Renseignez-vous, Messieurs!

Nos confrères, le Courrier et le Clairon, — depuis longtemps ces deux organes ne s'étaient entendus si bien, — ne sont pas très bien renseignés sur les titres de certains de nos concitoyens. A la suite de la Presse, de Montréal, on a dit, relatant les funérailles de l'Ex-Zouave Pontifical, M. Thomas Larue, que M. L.-F. Chartier, un des porteurs de son camarade d'armes, était un Chevalier de l'Ordre de S.-Grégoire.

Non, chers confrères, notre ville possède deux Chevaliers de l'Ordre Militaire de Pie IX : MM. E. H. Richer et L.-F. Chartier, deux vétérans de la campagne romaine en même temps que deux de ses meilleurs citoyens.

Malheureusement, depuis le décès de M. Jos. Nault, nous n'avons plus de Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire dans notre ville. Nous souhaitons à nos confrères de se renseigner pour mériter un jour ce titre.

0 0 0

### L'Hôtel-de-Ville et nos finances.

Le bescin, non pas immédiat d'un nouvel Hôtel-de-Ville, est-il si pressant que nous puissions obérer encore les finances de notre cité ? C'est une question qui demande beaucoup de réflexion. Que les contribuables la posent avant que de se prononcer pour ou contre la dépense nouvelle d'une trentaine de milliers de piastres.

0 0 0

### Et le Règlement 328 ?

Nous n'entendons plus parler du Règlement No 328. Si le Ministre de la Voirie ne se presse point pour l'autoriser, celui de l'Hôtel-de-Ville a mille chances de n'être jamais approuvé.

0 0 0

### Pas de député encore ?

La session provinciale est ouverte et le comté de S.-Hyacinthe est sans représentant. M. Bouchard peut-il nous dire pourquoi le Gouvernement hésite tant pour ouvrir notre comté et lui donner un député ?... A moins qu'il ne nous réponde, nous commencerons à croire que son influence à Québec est à la baisse.

0 0 0

### A propos du Concert Feraud

On s'expliquera mal l'absence de tant de citoyens distingués au concert de M. Feraud, au Corona, vendredi soir dernier. Certains affirment que les honoraires d'entrée étaient trop élevés, Pourtant combien avaient fait les frais plus considérables de se rendre à Montréal pour entendre cet artiste !...

0 0 0

### Combien, S. V. P.

Combien coûteront les annonces pour le nouveau Règlement du Maire en vue d'acheter un Hôtel-de-Ville ? Encore un petit coup d'argent pour les amis du Clairon. N'est-ce pas M. le Greffier ?...

# Columbia Records

## 10 inch 75c

Les Disques Columbia de 10 pouces, autrefois à 85c sont maintenant à 75c. A ces prix populaires Columbia offre les morceaux les plus nouveaux et les meilleurs, en fait de danse, chanson et musique de fanfare--enregistrés sur les disques "Velvet Tone".

### Les Disques de Novembre sont Prêts

#### Musique de Danse

- Au Petit Matin et sur le Chemin de Dixie—Fox Trots, Orchestre Ray Miller } A-3690 75c
- Ruses et Jouez-vous franc — Fox-Trots, Orchestre Eddie Elkins } A-3688 75c
- Lèvres chaudes et Je vous aime, douce Angéline, de "Strut Miss Lizzie", Fox Trots, Fanfare de Ted Lewis } A-3676 75c
- Mammy Noire et Tentation (Gumble et Monaco)—Fox Trots, Orchestre Eddie Elkins } A-3695 75c
- Mary Ellen et A qui ma place (Quand je serai parti) Fazioli)—Fox Trots, Orchestre Ray Miller } A-3693 75c
- Ne m'apportez point de bouquet et Bleus de la rue State — Fox Trots, Frank Westphal et son orchestre Rainbo. } A-3689 75c
- Merveilleuse que tu es — Fox Trot Ray Miller et son Orchestre } A-3681 75c
- Suzanne — Valse. Orch. de Danse de Prince, Chant de circonstance par Lewis James. } A-3680 75c
- Dans la Nuit et Soupir d'Amour. Valses. Orch. de Danse de Prince. } A-3680 75c
- Rosignol Hawaïen — Valse (De Leath) et Ile de Zorda — Fox Trot (Nurnberg-Hagen) Soli de Xylophone, Jess Libonati } A-3677 75c

#### Nouveaux Disques Français de Novembre

- Ronde du soir (Scotto) François Manetta } E-7540 75c
- O! ma Napolitaine (Borel Clerc) François Manetta } E-7542 75c
- Auprès de ma blonde (Duhamel) A. Desmarteau et Chœur } E-7545 75c
- J'ai ma petite maison (Paau) A. Desmarteau } E-7546 75c
- La fermière (d'Hardelot) J. F. de Belleval } E-7546 75c
- Les abat-Jour (Lefèvre-Nast) J. F. de Belleval } E-7546 75c

#### Chansons Populaires à Succès de Torcom Bezazian

- Elegie Sancta Maria } E-7048 75c
- Lison Lisette } E-7384 75c
- La ou le Mississippi } E-7383 75c
- Chérie } E-7383 75c
- Peggie O'Neil } E-7383 75c
- Le dernier Tango } E-3211 75c
- Quand les papillons } E-3211 75c

#### Opera et Concert

- La Gioconda, "Voce di donna, o d'angelo" (Voix d'un Ange ou d'un Mortel) (Ponchielli) Solo Contralto, Jeanne Gordon } 80185 \$1.00
- Où ma caravane s'est reposée (Lohr) Duo Soprano et Contralto, Rosa et Carmela Ponselle } 80392 \$1.50
- La Flute Magique, "Possente Numi" (Oh Isis et Osiris) Mozart et Nabucodonosor, "Del futuro nel bujo discerno" "L'avenir que j'entrevois" Verdi. Solo de Basse. Jose Mardones } A-6220 \$1.65
- Scènes de la Csarda, No 12, (Hubay) Solo de Violon, Duci de Kerekjarto } 49899 \$1.50
- Chant de Berceau (Brahms Grainger) et Rivière Spoon (Chant de terroir américain), Soli de piano, Percy Grainger } A-3685 \$1.00
- Sally dans notre ruelle (Bridge) et Cerise Mure (Bridge) Quartour Instrumental, Quartour à Cordes London } A-3677 \$1.00

#### Vocale et Instrumentale

- Je vous aime M. Coon et De Colored Barbecue—Soli de Bariton par Harry C. Browne et son Orchestre avec acc. de Banjo } A-3678 75c
- Chants de Princeton—Pot pourri No 1. I.—L'orange et le noir. 2.—Chants de marche. 3.—Chants du Canon de Princeton, Marche (Carter 88, Hewitt et Osborn '07) } A-3691 75c
- Chants de Princeton—Pot pourri No 2. I.—En avant Princeton Marche. 2.—Jungle de Princeton Marche. 3.—Retournant à Nassau Hall, (Clark '05) Quatuor male. Les Quatre Shannon } A-3687 75c
- Minou sur les Notes (Confrey) et Un paquet de notes (Richman) Duos de Piano. Frank Banta et Jack Austin, } A-3679 75c
- Le Merle (Chanson Danse Irlandaise) et Pot-Pourri de Danses Irlandaises: 1.—Le sac de patates. 2.—Danse de Temple House. 3.—Pigeon sur la Clôture. Ennis, Morrisson et Muller, Trio de Fifres Irlandais, Violon et Piano. } A-3679 75c

## Columbia Gramophone Company Toronto

Succursale de Montréal, 824 Rue St-Denis

### GASTON NOLIN, Représentant, S.-Hyacinthe

le même auteur, la biographie de sa Sainteté Pie X, dans laquelle est mise en relief son influence sur le chant sacré.

Puis le dictionnaire se divise en trois parties :

La première partie, le dictionnaire proprement dit, contient les biographies des musiciens les mieux connus d'Europe et d'Amérique et, ce qui ne se trouve dans aucune encyclopédie musicale, des musiciens du terroir.

La deuxième partie, les genres musicaux donne la définition et l'explication de ce qui constitue leur essence harmonique, leur forme mélodique et le fond de leur action pédagogique.

La troisième partie présente dans leur prononciation réelle, les termes musicaux français, anglais, italiens et allemands ; quatre langues qui se trouvent dans les grandes éditions de tous les pays.

Grâce à la bonté d'un particulier, les RR. Sœurs de Ste-Anne peuvent offrir ce dictionnaire relié, au prix de \$3.00. avec 25 pour cent et 33 1-3 pour cent au cent.

La Procure générale des Sœurs de Sainte-Anne, rue Saint Joseph Lachine, P. Q., sera heureuse de pourvoir les marchands de musique et librairies des différentes villes de la Province.

Actuellement, le dictionnaire est en vente à : Maison J.-A. Boucher, 28, Notre-Dame, Est ; Raoul Vennat, 642, St-Denis ; J.-E. Turcot, 5 Ste-Catherine Est ; "L'art Musical," 2502, Boulevard St-Laurent ; Librairies Granger Frères, 43 Notre-Dame, Ouest ; Beauchemin, 70 St-Jacques ; J.-Alf. Guay, 19, Notre-Dame Ouest, Montréal. Librairie Langlais, 177, St-Joseph ; Gauvin et Courchesne, 252, St-Joseph, Québec. Prof. Z.-N. Paquin, Ste-Anne de la Pérade, Prof. J.-E. Paquin, Ste-Hyacinthe, P. Q., Sœurs de Ste-Anne, 418, Broad St. Centrals Falls, R.-I. ; Sœurs de Sainte-Anne, 57 Cabot St., Holyoke, Mass.

Nous souhaitons qu'à cette époque de l'ouverture des classes les professeurs de musique veuillent bien encourager la diffusion de ce livre parmi leurs élèves.

"L'Action Catholique"

**Boulangerie à Vendre**

Belle propriété, bon roulant, un commerce de 5000 pains par semaine à vendre à sacrifice. Cause : maladie. S'adresser à Arthur Barbeau, Casier p. 107, LAPRAIRIE, P. Q.

R. C. au 3 nov. inc.

0 0 0

**Pour Dames et Demoiselles**

Mme Piché, 35 1/2 rue Têtu, a ouvert un atelier de couture. Elle sera heureuse de remplir avec soin et avec goût tous genres de travaux, costumes, lingerie, etc, pour Dames et Demoiselles.

0 0 0

**Expéditeur demandé**

Un expéditeur d'expérience trouvera un excellent emploi en s'adressant à la Maple Leaf Over-all Company, S.-Hyacinthe. J. N. O.

**Avis public**, est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Quebec Tramways Company pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit et de construire, opérer et maintenir des tramways et chemins de fer dans la cité de Québec, et dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec ; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres usines de pouvoir, usines à gaz ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec ou n'importe lequel des dits comtés pouvant être utilisés dans le but de fournir le pouvoir à ou pouvant être opérés conjointement avec les tramways ou chemins de fer de la compagnie, et de vendre et distribuer dans la cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés une partie quelconque du pouvoir ou gaz produit par les dites usines ; d'acheter, construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la Compagnie ; d'acquérir en entier ou en partie, par achat ou de toute autre manière, le stock capital, parts, sécurités, entreprises, et propriétés du Québec Railway Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description ; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie ; de concéder à quelque compagnie que ce soit, dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

**Greenshields, Greenshields & Languedoc**  
Procureurs des demandeurs.

**Avis public** est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi, et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Quebec Power Company, pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques et électriques ou autres pouvoirs, usines à gaz ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec ; et de manufacturer, acheter, vendre et distribuer des pouvoirs d'eau, de gaz, d'électricité et autre pouvoir dans la cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés ; d'acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, en entier ou en partie, les tramways ou chemins de fer ou autres entreprises pouvant employer les pouvoirs d'eau, de gaz ou pouvoir vendus ou produits par la Compagnie, d'acheter, de construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la compagnie ; d'acquérir en entier ou en partie, par achat, location ou de quelque manière que ce soit, le stock capital, parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway Light, Heat & Power Comted, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre Compagnie ou Compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description ; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie ; de concéder à quelque compagnie que ce soit, dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

**Greenshields, Greenshields & Languedoc**  
Procureurs des demandeurs

### Dictionnaire Biographique De Musiciens

Publier un dictionnaire biographique de tous les musiciens célèbres du monde ancien et moderne en faisant large place aux musiciens canadiens, voilà un travail considérable qui demande presque la patience d'un bénédictin. C'est pour ce que vient de mener à bonne fin une Canadienne française, une humble sœur de Sainte-Anne de Lachine. Son ouvrage grand in-8° de 300 pages illustré d'une centaine de gravures, vient de paraître à la "Tribune de Saint-Hyacinthe." La publication de ce Dictionnaire est tout un événement dans le monde musical canadien. "Notre Canada français, dit dans la préface le Rév. Père Lefebvre, S. J., avait déjà, monument unique en l'histoire des peuples, le registre universel de toutes ses familles dans ce véritable travail de bollandiste, "le Dictionnaire généalogique de monseigneur Tanguay."

"Depuis, un autre labeur, sacerdotal également, dotait aussi notre clergé canadien d'un recueil abondant et fort complet des notices biographiques de ses membres. Il y a là, sous la main, une mine précieuse de renseignements.

"Aujourd'hui ce sont les musiciens, et donc aussi ceux de notre terroir, qui entrent dans la lumière, et cette aubaine inespérée, ils la doivent aux dignes religieuses de Sainte-Anne, à Lachine, près Montréal."

Après la préface du R. Père Lefebvre, on trouve, écrite par

**Avis public** est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Quebec Gas Company, pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des usines à gaz et hydrauliques, des pouvoirs électriques ou autres, usines ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec, ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec et de manufacturer, acheter, vendre et distribuer, des pouvoirs de gaz, eau et électricité et autres pouvoirs dans la cité de Québec, ou dans n'importe quel des dits comtés ; d'acquérir, construire et opérer des lignes de téléphone ou de télégraphe avec ou sans fil, qui pourront être requises pour les besoins de la Compagnie ; d'acquérir, en entier ou en partie, par achat, location ou de quelque autre manière que ce soit, le stock capital, les parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company ; Québec Gas Company, Frontenac Gas Company ; Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises, ou quelque partie que ce soit de ces compagnies, pourraient être employées ou opérées aisément ou avec avantage en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie, comprenant toutes ou une partie de leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description ; et de les vendre, ou en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie ; de concéder à toute compagnie, dont une partie quelconque des entreprises, propriétés, ou autres droits sont acquis par la compagnie, l'autorisation nécessaire pour les transférer à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

**Greenshields, Greenshields & Languedoc**  
Procureurs des demandeurs.

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

# BILAN PARTIEL D'UN INVENTEUR

Le Dr. Fournier, de St-Ayacinthe, a fait autant d'inventions dentaires transcendantes en 20 ans de pratique qu'aucun dentiste de l'Amérique du Nord.

## Principales découvertes

- Acaine** : anesthésique local aussi inoffensif que transcendant.
- Pyorrhéol** : poudre à dents merveilleuse.
- Poudre antiseptique** : prépare un liquide spécial pour différents usages médicaux. Ce liquide est souverain dans plusieurs cas d'infections.
- Aristoline** : isolant indispensable pour plombage de dents.
- La vis dentaire** : une bénédiction dans bien des cas de prothèse.
- Mercuryphil** : pour les alliages dentaires.
- Mercurycid** : oxidant du mercure.
- Pastilles du Dr. Fournier** : contre pyorrhée alvéolaire (Scorbut).
- Poudre adhésive** : pour retenir dentiers au palais.
- Liquide analgésique. Crayon anesthésique. Bétol** : liquide et poudre, pour canaux dentaires. **Déodorine** pour pulpes infectées. **Sulfol**, pour canaux dentaires. **Localidol** : pour localiser la douleur dentaire, Etc., Etc.

Toutes ces inventions et autres sont en usage aux bureaux du Dr. J.-N. Paul Fournier et dans 12 autres bureaux similaires des plus considérables de la Province, en dehors du district de Saint-Hyacinthe.

## UNIQUE AU MONDE !

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la Prothèse complète en une seule séance.

Bureaux du **Dr. J.-N. Paul Fournier** St-Hyacinthe  
TEL. 40

## Cultivateurs et Presseurs de Foin

La Loi Fédérale 8-9 George V — Chapitre 30 — Amendant l'inspection et la vente de tout foin et Paille pressés — En Force le 24 Mai 1918 — Articles 340 f-140 g.

Tout presseur de foin et de paille aussi bien que tout Cultivateur pressant son propre foin et paille est obligé d'attacher à chaque ballot de foin ou de paille une étiquette ayant pas moins de 3 pouces de longueur par 1 1/2" de largeur — avec ses noms et adresse, lisiblement écrits ou imprimés et la Pesanteur de tels Ballots de foin ou de paille.

Ces étiquettes seront attachés de manière à ce qu'ils ne se perdent pas. Aucun Vendeur ou Presseur de foin qui manque d'attacher cette étiquette à chaque Ballot de Foin ou de Paille tel que prescrit par cette Loi sera sur conviction sommaire passible d'une amende de \$5.00 pour chaque offense.

Comme Directeur de l'association des Commerçants de foin du Canada pour le district de St-Hyacinthe, Qué., j'ai accepté de prendre le dépôt de ces Etiquettes approuvées par le Département de l'Agriculture. Et je suis en mesure de faire la livraisonsans délai. Présentez-vous à mon bureau et livraison sera faite.

Je dois avertir chacun que vous aurez des Inspecteurs à vos Trousses pour faire observer cette Loi et Gare aux Négligents. J'ai aussi un char de Broche à foin acheté avant la Hausse et je pourrai vous servir à des prix relativement bas.

**Arthur S. COMEAU** St-Hyacinthe, Qué.  
Phone No 364 Office  
Maison Soir 575  
15 rue Laframboise, Bloc Sauvé.

**CAMILLE HUBERT** Téli. 395  
**WILFRID DUPONT** Téli. 643  
**HUBERT & DUPONT**  
MARCHAND DE  
Grains et Farine, Foin et Paille  
GROS ET DETAIL  
ST-HYACINTHE, P. Q.  
Téli Bell Coin des rues  
MAGASIN 27 ST-ANTOINE et MONDOR

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'indulgera pas vos amis en erreur.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune?

## Chronique Pédagogique

### L'Enseignement de l'Histoire et la Méthode Expositive

Nous en avons beaucoup dit précédemment sur la méthode expositive ; c'en devrait être assez. Sous peine de vous lasser je crois plus qu'utile de nous attacher à son emploi nécessaire dans l'enseignement de l'histoire. On y fait appel durant une bonne partie de la leçon. Nous consacrons une heure et demie par semaine, ou mieux deux heures, à cet enseignement qui alterne avec celui de la géographie. Durant ces leçons, nous avons un double travail à faire.

En premier lieu, nous devons interroger les élèves, c'est-à-dire leur faire réciter soit à l'aide de questions, soit au moyen d'un récit où le mot à mot du manuel n'est pas exigé, la leçon expliquée "la dernière fois", et qu'ils ont dû apprendre. Ce premier exercice, dont nous indiquerons plus tard la marche pédagogique, n'emprunte rien à la méthode expositive ; mais il n'en va pas de même de la seconde partie de la leçon, comprise dans un espace qui varie de 15 à 20 minutes et, au cours de laquelle, la parole est entièrement au maître. C'est la "prochaine leçon" qu'il va expliquer : voici comment il s'y prend.

Tout d'abord il a dû d'avance préparer consciencieusement son exposé. Pour cela, il se servira du manuel que l'élève a entre les mains, chose essentielle car on ne saurait avoir d'autre plan que la leçon du livre de l'élève, si on ne veut pas qu'il ne soit dérouteré quand il l'apprendra. Mais n'oublions pas que le manuel scolaire, même le plus parfait, est nécessairement un sommaire, écrit dans un style sec parce qu'on l'a voulu trop précis ; aussi l'élève s'y intéresse très peu. Comment alors le rendre agréable à son esprit ? Par notre enseignement oral, par une vivante exposition du fait. Précisément, les auteurs des histoires comptent énormément sur notre

## IL EST FACILE DE SE BIEN PORTER

### Prenez le "Fruit-a-tives", le Merveilleux Médicament à Base de Fruits

805, RUE CARTIER, A MONTREAL.  
"Je souffris plusieurs années de dyspepsie et de constipation. Après mes repas, j'avais des gaz, des maux de tête et je ne pouvais dormir. Je maigrissais terriblement. Une amie me conseilla de prendre du Fruit-a-tives et en peu de temps mes maux disparurent. Je suis forte et me porte à merveille".

Madame ARTHUR BEAUCHER.  
50c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

enseignement oral, afin que l'élève voyant, dans le texte, qu'un résumé ou un cadre étroit, ne le complète lui-même par le travail de son inauguration prise par une intéressante description. Vraiment, c'est un cadre que le manuel, pour le maître aussi. Il le remplira en amplifiant, sans se perdre en des détails futiles, (ce qui est un grave inconvénient), les récits écourtés, et, par suite, plus d'une fois, peu clairs que l'élève trouve dans son livre. Voilà pourquoi un maître prudent a en sa possession divers auteurs ayant écrit de façon plus complète l'histoire en question. Gameau doit être de notre rayon si l'on enseigne l'Histoire du Canada, par exemple. L'on conseille avantageusement Gagnol pour diverses autres histoires. Dans ces auteurs, on choisit — Enseigner c'est choisir — à propos de tel et tel fait, de tel ou tel personnage, quelques traits intéressants n'étant pas rapportés dans le manuel scolaire. C'est un procédé de nature à compléter le texte et à le rendre intéressant à l'élève. D'ailleurs celui-ci, naturellement prendra des notes sur ces faits et indiquera en même temps à quelle partie du manuel ils se rapportent. C'est tellement naturel que ce que l'élève fait, le maître, en préparant sa leçon, l'avait aussi fait, lorsque, dans son carnet, il

traçait la charpente de son exposé, n'oubliant ni les dates, ni l'indication des lieux géographiques.

Une élève normalienne me demanda un jour s'il était bon d'écrire "tout au long" le récit ou la leçon, pour la lire ensuite en classe au lieu de la dire ? La réponse fut nette ; non. Et voici pourquoi. L'enseignement oral étant par excellence la tâche professionnelle du maître, il importe que celui-ci s'habitue, dès le début de sa carrière, à parler à ses élèves avec aisance et seulement avec le concours des ses notes. L'histoire doit être racontée, et non pas lue et dans tous les cours. Il n'y a que cette différence des enfants de 12 à 14 ans, ce ne seront plus des récits enfantins et encore moins des anecdotes qui feront l'objet de la leçon. C'est l'Histoire exposée suite, se réduisant cependant aux faits principaux ; mais à ceux-ci, nettement mis en relief, suffisamment nourris des détails qui attirent l'attention et provoquent l'intérêt et, de plus, présentés avec leurs causes et leurs conséquences. Car cet enseignement n'a pas pour unique but d'exercer la mémoire, mais par dessus tout vise à la formation du jugement.

Ceci m'amène à dire que, dans notre préparation de leçon, il faut avoir le souci de chercher toujours "le point de vue pratique" le "côté moral" des faits à exposer, découlant des causes ou des conséquences, et qu'on fera trouver à l'élève. Je dis : qu'il fera trouver à l'élève ; car souvenons-nous que aucune méthode ne doit être employée exclusivement et que, même où l'une d'elles domine, une ou plusieurs autres sont appelées à lui porter secours. L'on sait bien que, parler pendant vingt-cinq minutes pour les enfants, si intéressant que soit le maître. Il faut, pour eux, la méthode active, intervenant discrètement au cours de notre exposé historique. C'est ce qui aura lieu non au moment de l'exposition d'un fait, mais quand il en cherchera l'origine ou qu'il le jugera. Rien de plus profitable alors pour nos élèves que d'en faire nos col-  
Suite à la page 8

## ABONNEZ-VOUS A " LA TRIBUNE "

# MACDONALD'S PILOT

TABAC A FUMER

Le Tabac avec un coeur

1/2 LB PAQUET 5¢



# Notes locales

## EVANGILE DU DIMANCHE

XXIe Dimanche après la Pentecôte

*Evangelie selon S. Mathieu*  
Ch X VII, v. 23.

En ce temps-là, Jésus dit cette parabole à ses Disciples: Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulait se faire rendre compte par ses serviteurs. Quand il eut commencé, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents. En comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, pour acquitter sa dette. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le suppliait en ces termes: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Le roi, touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Ce serviteur, à peine sorti, trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, le saisit à la gorge, et l'étouffait presque, en disant: Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, lui faisait cette prière: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Mais l'autre ne le voulut point, et il le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payé. Les autres serviteurs, voyant ce qui se passait, en furent profondément affligés, et racontèrent à leur maître tout ce qui venait d'arriver. Alors son maître le fit venir, et lui dit: Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié; ne devais-tu donc pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi. Aussitôt le maître, indigné, le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du coeur.

ooo

### Quarante-Heures

Les 27, 28 et 29 à S.-Marie-de-Monnoir; les 30, 31 et 1 novembre à Notre Dame du Rosaire; les 1, 2 et 3 à S.-Edouard-de-Knowlton; les 3, 4 et 5 à S.-Valérien.

ooo

### Pour les Cultivateurs

Le ministère de l'Agriculture, à Ottawa, vient de publier trois brochures, en langue française, que nos compatriotes intéressés feront bien de réclamer. Elles sont distribuées gratuitement. Ce sont: "Engrais pour les récoltes de la ferme", nature, action et mode d'emploi et résultats de essais récents exécutés au Canada; "Station Expérimentale de Scott, Sask." - Rapport intermédiaire du régisseur pour l'année 1921; et "La Loi des Plantes-Racines Potagères 1922".

ooo

### De retour

Après avoir passé quelques années à Rosemary, Alberta, la famille de M. Anthime Lamoureux est revenue à Saint-Hyacinthe pour y rester définitivement. M. Lamoureux lui-même est attendu dans une semaine ou deux.

## Essayez-le

Pourquoi ne pas vous décider maintenant à donner aux tablettes ZUTOO, le remède généralement en usage pour le mal de tête, un essai honnête et juste? S'il y a aucun doute, dans votre esprit, quant au mérite de ces tablettes, essayez-les et vous saurez la vérité. Ne sacrifiez pas votre confort, à cause de préjugés ou de scepticisme. Essayez les tablettes pour vous convaincre. 29c.

# Zutoo

### Titulaires

Du 28 octobre, saint Simon et saint Judes.

ooo

### Mutations

Dans la faillite de MM. J.-N. Laplante & Cie, le syndic vient de vendre deux jolies propriétés, l'une située au village de la Providence, au prix de \$5,500, et l'autre dans le quartier No 5 de cette ville, au prix de \$6,000. Dans les deux cas, c'est M. le juge Emile Marin qui s'est porté adjudicataire.

Le syndic a aussi vendu, dans cette même affaire, à M. T.-A. Saint Germain, le terrain vacant situé au coin ouest des rues Girouard et du Séminaire, pour le prix de \$2,800.

ooo

### Pour l'Europe

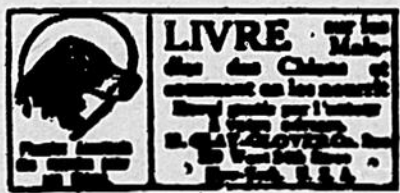
MM. les abbés Philippe Auger professeur du séminaire de cette ville, et Aldée Desmarais, ancien professeur de cette même institution, ainsi que M. le Dr Jean Morin, notre concitoyen, sont partis pour l'Europe à bord du "Minnedosa" de la ligne du C. P. R. Les deux premiers s'en vont faire des études canoniques au séminaire canadien de Rome pendant que le dernier fera des études médicales chez les grands maîtres de Paris. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

ooo

### Tellier-Gendreau

Le mariage de Mlle Catherine Tellier, fille de l'honorable juge Louis Tellier, à M. J. J. Gendreau, de Lac Mégantic, annoncé pour lundi prochain, le trente, a été remis au lendemain, mardi le trente et un.

ooo



ooo

## PACIFIQUE CANADIEN

Farnham et St-Quillaume

243	261	TABLE 32	262	264
-----	-----	----------	-----	-----

(Eastern Time) - (Table 31)

P.M.	A.M.	Arr.	Montréal W.S.	AR	A.M.	P.M.
4.10	9.05	St. John's		11.30		5.45
5.00	10.55			10.40		4.45
5.45	10.50	Farnham		9.45		4.27
5.55	10.42	Carrobert		9.27		4.19
6.06	10.51	Papineau		9.19		4.14
6.10	10.55	Abbotsford		9.14		4.03
6.20	11.05	St. Pie		9.03		3.47
6.40	11.25	St. Hyacinthe (C)		8.47		3.41
6.45	11.30	St. Rosalie Junc.		8.41		3.39
6.48	11.33	St. Rosalie		8.39		3.25
7.00	11.45	St. Simon		8.25		3.25
7.10	11.55	St. Hugues		8.13		3.13
7.19	12.04	Cavignac		8.05		3.05
7.25	12.10	St. Prime		7.59		2.59
7.35	12.20	Ar. St. Guillaume		7.50		2.50

Arrêt sur signal.  
Tous les jours dimanche excepté.

Pour billets et informations, adressez-vous à:

J.E. MORIN, Agent  
231 rue LAFRANÇOISE

## Démonstration aux RR. PP. Franciscain

Suite de la page 7

le programme suivi, et pour ceux qui n'ont pu venir, nous donnons ci-après, ce programme que les connaisseurs pourront juger. Fanfare. Ouverture.

Duo de chant "Clairette"  
Mlle Germaine Fagnan et Ed. Gauthier.

Acc. par Mme J. W. Robidoux.  
Piano: Concerto, Mozart  
Mlle Thérèse Cadoret.

Chant: Staness à la Charité, Carman.

M. H. Degrandpré, accompagné par le Professeur Liessens.

Violon obligato M. Alf. Trempe  
Déclamation: Les stigmates de St-François.

Mlle Marie-Louise Guérard.  
Chant: par M. Paul Blondin, E.E.D. de Montréal, accompagné par Mlle Estelle Falardeau.

Chant: Dans les Bois. Bizet.  
Mlle Blanche Provost, accompagnée par Mme Aimé Chartier.

Déclamation: Les deux mourants  
J. Arm. Leclaire,  
Mlle Gabrielle Guérard.

Chant: Jules Hector Falardeau, "Etude en Dentisterie", accompagné par Mlle Estelle Falardeau.

Piano: Un Soupir, Lizst.  
Mlle Laetitia Gill.

Chant: "Au caprice du vent", Maurice Pesse.

Mme J. O. Cousineau, accompagnée par Mlle Blanche Provost.

Piano: Regatta Veneziana Lizst  
Prof. August Liessens.

Directeur artistique: Charles Cadoret.

A cause des décors qu'il aurait fallu changer pour l'opérette de Mlle Fagnan et de M. Gauthier, la direction avait consenti à la faire jouer à la fin, après le duo de MM. Falardeau et Blondin; malheureusement le sort voulut que la lumière manquât juste au moment où le duo devait être chanté, et la scène échangée durant une déclamation de Mlle Guérard, de sorte que le public n'a pas eu le plaisir d'attendre le duo de nos jeunes chanteurs ni l'opérette "Clairette". Nous avons tous regretté ce contretemps, mais nous nous consolons dans la pensée que la direction avait eu l'heureuse idée de faire continuer la musique du Professeur Liessens au piano, de sorte qu'aucune panique ne s'est produite lorsque la lumière a manqué; d'autant plus, comme le disait un assistant, nous y sommes d'ailleurs habitués.

On a remarqué l'absence de M. Alfred Baril, mais cette absence fut expliquée par la direction, car M. Baril, que nous aimons toujours à entendre, était indisposé ce jour-là.

## Le Parti Agraire et le Crédit Agricole

Suite de la page 8

Enfin, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont enrichi leurs législations respectives des lois les mieux inspirées à cet égard: ce qui, sans doute, a valu à ces provinces hautement productives des fruits de la terre une affluence de colons si considérable.

Le premier pas est donc franchi dans la voie de la législation propice au crédit rural, il s'agit d'améliorer, d'étendre et de coordonner ces moyens d'action afin de leur fournir une efficacité complète.

J. B. BOUSQUET

(à suivre)

Avant de finir ce rapport, nous tenons à féliciter tous nos artistes sorelois, car ils ont prouvé une fois de plus, que chaque fois qu'ils entreprennent une soirée, la salle est comblée, le programme excellent et du meilleur goût. Nos soirées soreloises n'ont rien à perdre en comparaison avec celles données par les étrangers. Lorsque nous allons ailleurs, nous ne chantons pas mieux qu'ici, et c'est la même chose pour ceux qui nous viennent du dehors. Certes il y a des étoiles de grandeurs sublimes, mais nous avons à Sorel des artistes qui pour du chant, au piano, ou autre musique instrumentale sont loin d'être négligeables et nous aimons toujours à les entendre.

La direction nous prie de remercier tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué au succès de cette belle soirée, et ils sont trop nombreux et trop modestes pour nous permettre, de mentionner leurs noms, ou ce qu'ils ont donné en argent, en cadeaux, en nous prêtant des meubles, etc., pour la décoration, en venant décorer la salle, et comme le disait le R. P. Justinien, les bons offices et le dévouement ne se comptent plus, ils viennent d'un peu partout, comme une pluie fine.

## The Quebec Montreal & Southern Railway Co'y

### HORAIRE

(Corrigé le 1er Octobre, 1922)  
HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe

Pour SOREL et stations intermédiaires:

2.20 P.M., tous les jours, Ex. Samedi et Dimanche.

2.50 P.M. Samedi seulement.

Pour IBERVILLE JCT., et NOYAN JCT., et stations intermédiaires:

3.00 P.M., tous les jours, Ex. Dimanche.

A.-L. CURRIE, Surintendant  
N. J. FERGUSON,  
Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU,  
Agt, St-Hyacinthe.

## Bryant Brothers

Members of the Board of Mines of Montreal

84 Rue St-François-Xavier  
Montréal.

Quartiers-généraux pour les Stocks de Mines.

Cotations quotidiennes sur demande.

Fil Télégraphique privé avec Con-  
nections et facilités complètes  
de Courtage.

Etablie en 1899

## Docteur Paul Ostigny

SPECIALISTE

MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Consultations: 1 hr. à 4 hrs.

255, rue Sherbrooke Est, MONTREAL  
Tel. EST 5684.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HEURES DU DÉPART DES TRAINS

\*9.50 a.m., \*5.44 p.m., \*9.48 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Québec par le Pont excepté le samedi.

\*5.42 a.m., \*7.13 a.m., \*10.40 a.m., \*2.30 p.m., \*5.28 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 9.00 a.m. et 8.15 p.m.

c 8.00 p.m.—Local pour Montréal.

HEURES DE L'ARRIVÉE DES TRAINS:

\*9.50 a.m., \*1.30 p.m., \*5.44 p.m., \*9.48 p.m.

—De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

\* tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dimanches seulement.

Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise ou à J. P. LAZURE, chef de gare.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal?

# MACDONALD'S CROWN

TABAC NOIR A CHIQUER

2 PALETTES POUR 25¢ Le Tabac avec un coeur

**L'année scolaire à l'école de Laiterie**

L'exercice annuel de l'école de Laiterie de Saint Hyacinthe commencera le mois prochain. Voici les dates des différents cours qui seront donnés successivement :

Cours anglais et cours pour les candidats au poste d'inspecteur, du 27 novembre au 23 décembre prochain.

Cours français pour fabricants de beurre et de fromages, 1923 : 1er cours, du 8 janvier au 3 février ; 2e cours, du 12 février au 10 mars. Cours pour expert-essayeurs de lait, du 19 mars au 29 du même mois.

Cours spécial pour experts-essayeurs de lait (seuls les fabricants qui sont porteurs d'un diplôme de fabricant de beurre ou de fromage seront admis à ce cours), du 2 avril au 12 du même mois.

**Quilles dans les salles de la Philharmonique**  
6e concours, Lundi 23 octobre  
AMES-HOLDEN

E. Plamondon	426
C. E. Blanchard	522
E. Picard	411
H. Archambault	404
H. Richer	483
U. Majeur	611

Majorité 175  
MANHASSRT

H. Barré	452
J. Monette	464
Al. Beauregard	438
W. Robinson	443
Al. Lord	449
L. Sicotte	436

2682

Séries remarquables dans un concours régulier

M. U. Majeur	633
M. E. Fee	625

Belles parties d'exhibition

J. Monette 218 225-190 =	633
L. Sicotte 173-149-256 =	625

Téléphone BELL 61

Commandez vos "La Tribune" Impressions à St-Hyacinthe, Qué.

Circulars, Programmes, Entêtes de Lettres, Entêtes de Comptes, Etc.

TOUT LE MONDE LIT "LA TRIBUNE" ANNONCEZ DANS "LA TRIBUNE"

Brochures, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Cartes de Faire-Part, Etc.

Atelier Typographique de LA TRIBUNE

EXÉCUTION RAPIDE ET PRIX MODÉRÉS.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

ST-HYACINTHE

LES TRAVAUX D'IMPRESSION CONFIES A "LA TRIBUNE" sont exécutés rapidement et à des prix modérés.

\*\*\*

Nous vous donnerons entière satisfaction

\*\*\*

Nous imprimons tout aussi bien UN LIVRE qu'une carte de visite

**Chaleur et Confort**



**Endorment Rapidement**

Certes — l'air frais est salubre ! Mais quand le bébé dort dans un appartement aéré, ne laissez pas la basse température "engourdir ou geler ses petits pieds."

D'abord faites en sorte de donner au bébé le confort, en chauffant son appartement au moyen de la

**CHAUFFERETTE ELECTRIQUE**

Et vous le verrez alors dormir à poings fermés !

La Chaufferette peut se transporter dans toutes chambres. Donnez-lui la position que vous désirez ; procurez le bien-être à toute la famille pour quelques centins par heure.

PRIX 10.00

**Southern Canada Power Company Limited**

**VOIX DE L' A. C. J. C.**

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 40

LE 27 octobre 1922

**L'ETUDE**

Dans le domaine de l'étude, je ne vois pas en quoi un cercle rural ne pourrait pas tout aussi bien faire qu'un cercle urbain. La plupart des sujets d'études sont les mêmes pour les deux ; la facilité et la préparation des membres ne varient guère à la campagne ou à la ville : les aumôniers se valent bien dans toutes les paroisses. Les sujets spéciaux qu'un cercle de ville peut traiter ne sont ni plus nombreux ni plus faciles ni plus importants que ceux qui intéressent plus particulièrement un cercle de campagne. Quoi de plus captivant et de plus urgent que de bien étudier la science agricole, les meilleures méthodes de culture, la valeur du sol, les organisations rurales : caisses populaires et sans contredit les meilleures banques pour les cultivateurs, les coopératives d'achats et de ventes ; les cercles agricoles l'élevage, l'industrie laitière, l'aviculture, l'apiculture, la pomiculture etc etc. Il y a aussi la question de la voirie qui mérite bien l'attention ; un cercle pourrait là-dessus comparer ce que le gouvernement donne à la paroisse et aussi ce qu'il en reçoit par le paiement des diverses licences ; les licences d'automobiles forment à elles seules un très joli montant. Il y a aussi l'organisation agraire qu'il faut observer, non comme un parti politique, mais comme un mouvement social de très grande importance. Qui est mieux placé que les membres d'un cercle rural pour étudier les coutumes et les traditions canadiennes, les mœurs locales, les infiltrations étrangères dans le peuple ?

De plus, il ne faut pas s'effaroucher du mot cercle d'études ; il n'y a rien là dedans de bien difficile, ça se passe de la plus aimable façon. Chaque membre fait sa part et cela suffit. Le programme officiel de l'année laisse une grande latitude à l'initiative de tous les membres. Telle question plaît à celui-ci, il en donne lecture au cercle, ou bien ce qui est mieux, il en parle tout bonnement pendant un quart d'heure. Du reste, si on n'est pas entraîné, il y a la causerie qui se fait au cercle, causerie sérieuse et variée, c'est déjà de l'étude. Enfin il y a des sujets à la portée de tous : le petit catéchisme, qui peut se développer et devenir un vrai cours de théologie. Nous n'insisterons jamais trop sur l'étude du petit catéchisme. Pourvu qu'on ne dépasse guère le quart d'heure à chaque séance, il y en a pour la vie d'un cercle.

**L'ACTION**

Et nous voici à l'action. C'est souvent par là que les jeunes membres veulent commencer ; pourtant nos fondateurs l'ont placée en troisième et dernier lieu. Ce n'est pas pour rien. Pourquoi cette hâte d'agir. Pourquoi cette presse de faire de l'ac-

tion. Peut-être parce que c'est ce qu'il y a de plus facile apparemment peut-être parce que c'est là que l'on s'imagine faire le plus de bien peut-être aussi parce que le diable s'en mêle et parce qu'il sait bien lui, le menteur que si on commence par l'action, ça n'ira pas loin, et pas longtemps. Mais, laissons-là ces considérations générales et examinons un peu ce qu'un cercle rural pourrait bien faire. Ici la matière est si abondante que je me contente d'énumérer : il y a la bibliothèque paroissiale à organiser, ou à développer ou à remettre en honneur. Il sera bon de la remettre dans les gracieuses mains des Enfants de Marie, mais le cercle pourra aider largement pour l'augmenter, faire circuler les livres, etc. La propagande en faveur des bons jours, nous est urgente dans nos paroisses et particulièrement difficile ; raison de plus pour s'y attaquer. Propageons les bons journaux catholiques comme le Devoir, le Droit l'Action Catholique ; faisons une lutte intelligente et tenace aux feuilles jaunes, surtout à ces saules feuillets impudents et licencieux comme le Canard et le Chat Botté. Ne négligeons pas d'intéresser nos co paroissiens aux journaux catholiques, sollicitons chez eux des annonces, des travaux d'impression. N'oublions jamais le Semeur, l'organe officiel de notre Association. Nous pouvons encore nous occuper de notre fête Nationale, la Saint Jean-Baptiste ; amenons tout le monde à la fête le 24 juin et non autour de cette date. La fête de Dollard si elle garde son vrai caractère mérite aussi que nous la popularisions, faisons-là connaître et aimer surtout dans les écoles. Un cercle rural pourrait avantageusement organiser la fête des arbres et travailler à l'ornementation des abords de l'église, des écoles et même du village, [en plantant chaque année un certain nombre d'arbres. Il pourrait aussi se charger de l'entretien ou de la décoration des croix du chemin qui sont souvent négligées et abandonnées. Poussant plus loin leur action, ils pourraient organiser dans la paroisse des concours de belle tenue des parterres et des alentours des propriétés. Ce serait là développer le bon goût et embellir et faire aimer nos campagnes. Il y a évidemment à faire disparaître les grossières annonces, surtout anglaises, dont sont bariolées les granges et même les maisons. C'est du plus vilain effet. Faire connaître les produits particuliers de la paroisse, encourager nos gens à acheter chez leurs marchands et à abandonner Eaton ou Simpson, qui ne leur donnent que pour leur argent et encore ? Un autre objet d'action est de remettre en honneur le respect du dimanche ; en autant que possible encourager l'assistance à la grand'messe, voir à ce que dans les magasins et buvettes les portes de derrière

soient aussi bien fermées à clef que celle de devant. Une surveillance intelligente et attentive des restaurants, des salles de pool, des clubs, des bals, des affichages, des colporteurs, etc serait aussi un excellent travail. Tout cela pour aider à l'administration locale. Le cercle pourra aussi organiser des concours entre les écoles de la paroisse et s'intéresser des prix à la fin de l'année. Il y a aussi le cercle agricole que l'on peut aider ; la colonisation qu'il faut étudier pour pouvoir dire à ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas rester à la campagne où ils feraient bien d'aller ; il faudrait se mettre en relation avec les organisations ou sociétés protectrices des jeunes filles et des jeunes gens afin d'y diriger ceux et celles qui s'en vont à la ville ; également c'est au cercle rural d'étudier la désertion des campagnes, de rechercher les moyens d'y remédier. Enfin puisqu'il faut finir, les cercles de nos paroisses de campagne bien mieux et bien plus efficacement pourraient s'occuper d'aider au recrutement des vocations religieuses, sacerdotales et missionnaires. Organiser une séance au profit de la propagation de la foi, payer une partie de l'entretien d'un missionnaire, acheter un petit pain, faire donner des conférences sur les missions, voilà autant de moyens apostoliques bien à la portée de tous nos cercles.

Je pourrais encore parler de séances intercercles ou interparoissiales, quand deux ou trois cercles sont assez rapprochés, mais je me tais. Je crois en avoir assez dit pour démontrer, l'utilité l'urgence et la nécessité d'un cercle de l'A. C. J. C. dans une région rurale comme la nôtre. S'il y a encore des jeunes et des vieux qui pensent que ce n'est pas possible, ni utile, ni nécessaire, répétons-leur ce que je viens de vous dire et encore beaucoup d'autres choses que notre esprit nous suggérera et je crois que leurs objections disparaîtront et qu'ils comprendront que le cercle de l'A. C. J. C. c'est bon pour la campagne comme pour la ville parce que c'est bon, utile et nécessaire partout.

**CONVOCATIONS**

*Mardi*

Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

*Mercredi*

Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.

Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Ange-Gardien-de-Rouville, réunion d'études, à 7.30 hrs.

*Vendredi*

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

**Hoé ! Raquetteurs**

L'assemblée annuelle des membres de l'Infatigable aura lieu lundi soir le 30 octobre dans les salles du club Philharmonique à 7½ heures précises.

Par ordre  
Le Comité

**Pour la Restauration des Principes D'Ordre**

Le frère Arthur, C. S. C., dans la monde Joseph Salvat, un des secrétaires du frère André, C. S. C., est décédé à la Côte-des-Neiges, à sa Maison-mère, le 4 octobre, après une couple de mois de maladie. Ce dévot serviteur de saint Joseph s'éteignait sans agonie, un mercredi, à l'heure où de nombreux pèlerins, venus à l'Oratoire Saint-Joseph pour une cérémonie de trois heures de l'après-midi, regagnaient leur foyer et où plusieurs autres encore montaient à genoux les grands escaliers de la colline du Mont-Royal. Lui n'y monterait plus qu'une fois, couché, porté par ses confrères, pour les funérailles qui eurent lieu un SAMEDI, le 7 octobre. Le T. R. Père A, Roy C. S. C., supérieur provincial, fait la levée de corps; M. le chan. J. B. Houle, curé à Marieville, son cousin, chante le service, assisté des RR. PP. Adolphe Clément et Honoré Lapointe, C. S. C.; les Frères-scolastiques ont fait les frais du chant, En VRAI GREGORIEN, sous la direction de M. G. Dupuis.

Outre sa famille religieuse très nombreuse, étaient présents ses neveux Joseph Salvat et Napoléon de St-Robert; Jérémie Grépeau de Woonsocket; sa soeur Melte Esther; son cousin Narcisse Pelquin; la famille Cousineau de Pte-Claire et plusieurs amis. Ses restes mortels ont été transportés au cimetière de sa communauté à St-Laurent, près de ceux du R. Père Z. Blais, C. S. C. et de quelques autres religieux qui se sont dévoués à Sorel, où ils ne seront jamais oubliés.

Le frère Arthur, C. S. C., naquit à St-Robert, au rang St-Thomas le 25 novembre 1852, du mariage de J.-B. Salvat et d'Esther Lemoine. Il aurait donc atteint tout à l'heure sa 70 ième année d'âge. Le 3ème d'une famille de onze enfants, il dut aider à la terre et retarder ses études classiques qu'il vint faire à Sorel, au collège du Sacré-Coeur et eut le bonheur d'avoir pour supérieur le brillant et pieux abbé Xyste Bernard (aujourd'hui Mgr Bernard, St-Hyacinthe).

En 1878, au mois d'octobre, à 26 ans, il interrompt sa classe de rhétorique et entre au noviciat de la Congrégation de Sante-Croix. On lui offre de se préparer au sacerdoce; il préfère rester simple Frère enseignant. Et durant plus de 40 ans, il se dévoue sans compter, avec un vrai succès, à l'éducation de la jeunesse, dont il se fait aimer. En 1888 et en 1889, il enseigna à St-Césaire et compte au nombre de ses élèves le frère Philippe, C. S. C., ancien supérieur au collège commercial du Sacré-Coeur de Sorel; il passa une quinzaine d'années à Farnham.

Petit de taille, il est immensément replet; on ne le croyait guère capable d'activité. Cependant, il est tantôt fleuriste, sacristain, surveillant, professeur, comptable procureur, préfet d'études ou de discipline, maître de chapelle, directeur; tantôt, tout cela à la fois.

Pendant les années 1915, 1916, 1917, directeur à l'externat du collège St-Laurent, on le voit à 4 hrs. du matin en adoration devant le Saint-Sacrement à 5 hrs. servir la messe du Père Prêtre des études; à 6 hrs, à l'oraison en communauté; puis assister à d'au-

**Ne s'est jamais mieux porté de sa vie**

Des milliers de personnes nerveuses et frêles, de convalescents de partout ont attesté publiquement le remarquable pouvoir du Tanlac à leur rendre leur santé, leurs forces et leur capacité de travail. Il semble fortifier rapidement la constitution et être un puissant ennemi de la faiblesse. M. J. T. Malépor, 1178 rue Dorion, à Montréal, déclare :

« Depuis plus d'un an les maux d'estomac, les étourdissements, les douleurs dans le dos, nervosité et l'insomnie me faisaient constamment souffrir. Je suivis le conseil d'un ami et je pris du Tanlac. Maintenant je n'ai plus ni la moindre douleur ni le moindre malaise et j'ai l'impression d'avoir été remis à neuf. » Il n'y a pas une seule partie du corps qui ne bénéficie pas de l'action heureuse du Tanlac. Il permet à l'estomac de transformer les aliments en sang pur et riche, en os et en muscles. Il nettoie l'organisme et vous aide à reprendre votre poids normal. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même chez n'importe quel bon pharmacien.

tres messes. Il trouva encore le temps de bien préparer sa classe et de rendre des services à ses confrères.

Depuis 1918, au secrétariat de l'Oratoire St Joseph, des milliers de lettres lui sont passées par les mains; Beaucoup de lecteurs de ce journal doivent avoir en leur possession des réponses signées 'Frère André, C. S. C. (ou Oratoire St-Joseph), par Frère A. » A lui seul, Journallement, il répond à près d'une centaine de correspondants, qui peuvent être assurés que jamais leurs secrets n'ont été dévoilés: il avait la discrétion d'un confesseur. Les autres secrétaires pouvaient, le soir, s'entretenir avec le frère André de la correspondance reçue pendant le jour; lui voulait avoir son tour le matin, DE TRES BONNE HEURE. Et chaque minute de sa journée, même ses récréations, on peut dire, était employée à la prière, à la correspondance ou à la lecture. Puisse-t-il à cette heure au ciel, jouir de la récompense promise au bon et fidèle serviteur de Dieu.

Lui survivent ses frères Jean-Baptiste et Athanase de St-Robert; Michel de Woonsocket, R. I.; ses sœurs Tharsile (Mme Antoine Bélanger) de Woonsocket; Mlle Ester, au presbytère de St-Michel d'Yamaska.

ooo

**S.-Denis-sur-Richelieu**

Mardi prochain, le 31 courant, dans la Salle des Bazaars, aura lieu un concert donné par M. Larrieu, au profit du Collège. Cette soirée, entièrement consacrée à la bonne chanson française, ne manquera point de réunir des représentants de toutes les familles de la paroisse et du village. M. Larrieu est accompagné d'artistes distingués, qui ajoutent au charme de ce concert.

ooo

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

# Deux mille actions vendues en quatre jours

## L'offre de participation faite par la Southern Canada Power Company à ses clients obtient un grand succès

**S**AMEDI, le 14 octobre, la Southern Canada Power Company offrait, par l'entremise de ses employés, à ses clients, 2000 parts des actions privilégiées de la Compagnie portant intérêt à 6%.

A 10 heures, p.m., mercredi, les livres étaient fermés avec deux mille actions vendues — et il ne restait pas assez de cette valeur pour tous ceux qui désiraient participer dans la propriété et les bénéfices de la compagnie fournissant du pouvoir chez eux. Durant cette vente plus de 900 clients de la compagnie sont devenus ses associés.

La Southern Canada Power Company désire exprimer son appréciation pour la confiance qui vient de lui être témoignée par ses clients sur toute l'étendue du territoire qu'elle dessert. Elle s'engage à agir toujours de façon à se rendre digne de cette confiance que ses clients lui ont manifestée en se joignant à elle dans un travail qui a pour but de faire progresser le territoire où elle est établie.

La compagnie espère qu'avec le développement constant de ce territoire et la demande sans cesse grandissante pour de l'énergie électrique, elle aura tout probablement avant longtemps de nouvelles valeurs de cette sorte à offrir à ses clients.

Il est peu probable, cependant, que ces derniers puissent encore obtenir des parts privilégiées portant intérêt à un prix aussi bas que \$90. l'action.

## Southern Canada Power Co. Limited

### Le retour à la terre LE COMTE DE PONTIAC

Les avantages. — Son sol. — La description de ses paroisses.

### EMPARONS-NOUS DU SOL

Jamais dans l'histoire de la Colonisation. écrit un expert, M. Hormidas Magnan, nous avons vu un élan aussi général et aussi sérieux vers les terres neuves que depuis deux ou trois ans. Le mot d'ordre, dans toute la province, a été de rappeler aux travaux des champs, tous ceux qui ont été détournés du sol durant la troublante période de la guerre.

Cette active campagne de colonisation est une réponse à l'appel chaleureux que l'Hon. M. J. E. Perrault, a fait au peuple canadien dès son entrée au Ministère de la Colonisation. En effet, les premières paroles qu'il prononça à l'Assemblée Législative en 1919, furent de proclamer

le retour à la terre comme le seul remède à la crise économique créée par la récente guerre mondiale.

L'action a suivi de près la parole. L'invitation de l'Honorable ministre a été entendue.

En tout premier lieu, il convient de signaler le zèle de nos journaux français qui ont fait une patriotique campagne en faveur de la Colonisation. Tous ont mis en pratique les paroles lapidaires du R. P. Dugré, jésuite : "Que chacun sache ce qu'il peut faire et qu'il le fasse. Si l'homme peut agir, on peut aider, pousser parler. A force de crier, on se fait entendre, on suscite des actes".

Aussi, il faut voir avec quel entrain les demandes de renseignements, de brochures et de cartes sont arrivées au Ministère de la Colonisation, au moins 100,000 brochures et cartes ont été expédiées dans tous les coins de la province de Québec, dans les Etats-Unis, dans l'Ouest Canadien, en Europe, etc.

Il est juste de dire que le généreux octroi de cinq millions de piastres mis à la disposition du Ministre de la Colonisation, par le gouvernement de la province de Québec, et les heureux amendements apportés à la loi de colonisation ont grandement aidé à ce beau mouvement de retour à la terre.

Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup-d'œil en arrière pour constater les progrès que cette œuvre de toute première importance a fait dans la province de Québec durant la dernière décennie. Commençons par le Comté de Pontiac.

### COMTE DE PONTIAC

**SAINTE-SOPHIE.** — (B. de P. "East-Aldfield") — Cette paroisse a été fondée en 1894. Son territoire comprend une partie du canton de Aldfield. La population actuelle est de 428 âmes.

Les colons trouveront un bon nombre de lots disponibles à vendre dans le canton de Aldfield.

**SAINT-CHARLES.** — (B. de P. "Otter-Lake") — Fondée en 1913, cette paroisse comprend une partie des cantons de Clapham, de Leslie, et de Huddersfield. La population actuelle est de 822 âmes.

Les colons trouveront un bon nombre de lots disponibles dans le canton de Clapham, ainsi que dans le canton de Thorne, où se trouve une mission desservie par le curé de Otter-Lake.

**SAINT-PAUL-L'ERMITE.** — (B. de P. "Sheenborough") — Cette mission a été fondée en 1872. Son territoire comprend une partie des cantons de Sheen et de Chichester. La population actuelle est de 800 âmes.

On trouve encore un bon nombre de lots disponibles dans les cantons de Sheen et de Chichester.

**SAINT-PIERRE-DE FORT COULONGE.** — (B. de P. "Fort-Coulouge") — La paroisse de Saint-Pierre-de-Fort-Coulouge a été fondée en 1903. Elle comprend partie des cantons de Mansfield

et de Pontefract. Ces deux cantons ont été érigés en municipalité en 1855. La paroisse de Saint-Pierre a été érigée en 1903. La population actuelle est de 1,450 âmes.

Cette paroisse peut s'agrandir par l'établissement d'un bon nombre de colons. Il se trouve des lots disponibles dans les cantons de Mansfield et de Pontefract.

**SAINT-ROCH DU - LAC - CAYAMANT.** — (B. de P. "Lac Cayamant") — Cette paroisse fondée en 1918, est comprise dans la municipalité du canton de Dorion. La population actuelle est de 321 âmes.

Le canton de Dorion comprend encore un bon nombre de lots disponibles. Ces lots se trouvent sur les rangs II, III, VI, VII, VIII et IX.

Pour toutes informations regardant la colonisation, on est prié de s'adresser au Département de la Colonisation, à Québec, ou à M. J. E. Robert, au No 82 de la rue Saint-Antoine, à Montréal.

ARMAND DE VAL-JOLI

### DEMONSTRATION AUX RR. PP. FRANCISCAINS

(Du Sorelois 20 oct. 1922)

Il y a longtemps que notre famille soreloise s'est réunie dans une occasion aussi mémorable et aussi agréable, que lors du concert de bienvenue donné en l'honneur et en faveur des RR. PP. Franciscains, pour les recevoir officiellement et cordialement au milieu de nous.

Le 15 octobre 1922 demeurera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont assisté à cette soirée toute de délicatesse, de chant et de musique choisis, de belles déclamations, et surtout, nous aimerions à nous rappeler l'adresse de bienvenue lue par M. le maire J. W. Robidoux, de la spirituelle et affectueuse teneur de cette magnifique expression des sentiments de la population de Sorel, envers les Pères Franciscains. La réponse du R. P. Justinien, à cette expression de dévouement et de promesses, fut celle d'un franciscain : modeste, franche, sincère, reconnaissante, pleine de remarques et de touchants passages, allant droit au cœur des assistants.

La soirée était présidée par M. le Chanoine J. C. Bernard, M. le curé C. H. Tétreau de Notre-Dame de Sorel, et M. le Maire de Sorel, le Dr J. W. Robidoux, accompagné de Madame la Mairesse.

Un nombreux clergé s'était gracieusement rendu à l'invitation, et rehaussait l'éclat de cette soirée toute canadienne-française et catholique ; les révérends frères de l'Académie du Sacré-Cœur et du Mont St-Bernard, avaient aussi tenu à participer à cette démonstration publique.

Le R. P. Bonaventure, était aussi présent et fut acclamé lorsque mentionné dans l'adresse.

Une délégation des Chevaliers de Colomb, du Quatrième Degré avait généreusement accepté de placer les assistants, et la fanfare "l'Harmonie de Sorel" sous la direction de M. le Prof. Auguste Liessens, était inscrite au programme pour de la musique choisie.

Ceux qui ont eu la bonne fortune d'être présents lors de ce concert, aimeront à se rappeler

Suite à la page 5

## LA CHEVALERIE MODERNE

Dimanche dernier, la population de Farnham a célébré d'une façon pratique l'anniversaire de la fondation du Conseil local des Chevaliers de Colomb. Commencée par l'assistance à la messe, avec sermon éloquent par le R. P. Hénault, la journée a donné lieu à deux réunions. La première, spéciale pour les membres de l'Ordre, dans les salles privées du Conseil, a réuni plusieurs centaines de Chevaliers, dont plusieurs officiers supérieurs et quelques confrères des environs. La seconde, dans la salle publique, réunissait, au cours de la soirée, plus de mille personnes, Chevaliers pour la plupart qu'accompagnaient leurs Dames et leurs Demoiselles.

Cette soirée "Conférence et Concert" que présidait M. le Dr E. Jacques, Grand Chevalier, avait le patronage distingué du Chapelain, le Rév. Ed. Decelles, Ptre Curé. Au programme, se trouvaient des noms d'artistes distingués, comme le Trio Desrochers, M. J.-P. Reddy, M. le Notaire T. Brassard, auxquels l'assistance ne ménagéait point ses applaudissements enthousiastes.

M. M.-Eugène Chartier, directeur de "La Tribune" de S.-Hyacinthe, et Député de District de l'Ordre des Chevaliers dans notre Province, avait accepté la tâche onéreuse de conférencier. Le sujet choisi, "la Chevalerie Moderne", a donné ample terrain au déploiement de son éloquence et de ses connaissances variées.

Après un court aperçu sur la Chevalerie au Moyen-Age et sur son œuvre salutaire, le conférencier attaqua le vif de son sujet. Les Chevaliers de Colomb, de par leur organisation et l'affirmation de leurs principes, ont droit aujourd'hui de surnommer leur Ordre : la Chevalerie Moderne. Fondée par un humble prêtre dans le but de protéger les Catholiques contre les sociétés neutres, sinon à bases purement rétroactives, les Chevaliers de Colomb n'ont point tardé à affirmer leur désir de vivre. Le grain de senevé, mis humblement dans la terre américaine, devait bientôt former un arbre géant dont les branches s'étendent maintenant du Nord au Sud de l'Amérique du Nord, couvrant de leur ombre salutaire toutes les œuvres sociales.

L'amour de son prochain, constituant la première raison d'être de cette Chevalerie, l'Ordre des Chevaliers de Colomb a prouvé de sa sincérité durant la dernière guerre, alors que prodiguant ses soins aux soldats, tant dans les camps d'entraînement que sur les champs de bataille, il méritait l'attention des gouvernements et des généraux les plus renommés. En effet, l'illustre Maréchal Foch ne lui a donné sa personnalité qu'en témoignage de sa gratitude distinguée.

Ce principe de charité a été affirmé également dans notre pays, les Huttes Catholiques de l'Armée ayant rendu d'immenses services aux soldats canadiens. L'Ontario s'organisa plus rapidement que le Québec, si bien que dans les premiers mois de la guerre, alors que notre valeureux 22ème était déjà dans les tranchées, nos compatriotes recevaient des Chevaliers de la province voisine les secours dont ils avaient besoin, tant au point de vue religieux qu'au point de vue national. La réponse a-t-elle été éloquente aussi aux accusations portées contre les Chevaliers de Colomb, à savoir qu'ils étaient irlandais avant que d'être catholiques.

Aux Etats-Unis, les dévoués adeptes de cette Chevalerie Moderne ont lutté par l'éducation populaire, — conférences, discours, organisations diverses, — contre les idées subversives de l'ordre social. On connaît tels de leurs orateurs qui soutinrent victorieusement la thèse de l'équilibre du capital et du travail, la nécessité du retour aux principes religieux pour sauver la nation contre les dangers du bolchévisme et du socialisme radical.

Au Canada, ayant à faire face à des besoins diversifiés, les Chevaliers de Colomb ont protégé l'instruction, organisé des chaires spéciales, fournissant les secours nécessaires aux institutions en besoin, enfin gardant l'œil ouvert sur tous les désirs à combler. Pendant ce temps, humblement les Chevaliers de Colomb du Mexique rencontrent les classes populaires et leur font les leçons du catéchisme.

Le Pape n'est pas resté aveugle devant le déploiement de ces énergies sociales. Il a accueilli avec bonté paternelle les représentants de l'Ordre qui le visitèrent en août 1920, il sollicitait même leur concours direct pour certaines œuvres de sa Ville Eternelle. Le premier geste, en réponse au désir auguste, fut la souscription enthousiaste d'un million de piastres pour le Denier de Saint Pierre.

Et Notre Saint Père avait la bonté de penser à notre pays, il y a quelques semaines à peine, alors qu'il discernait à deux de ses membres distingués, dont l'un, notre compatriote distingué, M. Georges-H. Boivin, le député de Shefford, des titres honorifiques dans l'Ordre de Saint Grégoire.

Les lauriers conquis ne doivent point suffire à la Chevalerie Moderne. Elle conserve ses devoirs comme ses obligations. Dans notre Province, la souscription, comme groupe, après la souscription volontaire, en faveur de l'œuvre catholique et française du Collège Mathieu de Gravelbourg, restera mémorable tant le geste comporte de noblesse. Il s'agissait de prouver son amour de la foi en même temps que de sa nationalité. L'œuvre était lointaine, perdue en effet dans les prairies de la Saskatchewan. Ceux qui l'ont décidée ne peuvent en avoir que plus de mérite.

La foi est d'ailleurs le flambeau qui éclaire les activités de la Chevalerie Moderne. Ses membres n'ont qu'un désir, celui de proclamer partout son cri de foi : "Je crois en Dieu".

Le R. P. Hénault et le digne curé de Farnham ont ajouté de belles paroles à la conférence. Et cette soirée, qui restera mémorable dans le souvenir de la population de Farnham, s'est terminée par de chaleureuses félicitations et des remerciements sincères de la part des officiers du groupe local des Chevaliers.

UN TÉMOIN

## AUTOUR DE LA COMÉDIE

Suite de la page 1.

solide, ou s'affirme un sens très sûr de la réalité et de la vie moderne. Le "Gendre de M. Poirier" est une peinture saisissante de ce mélange des classes : vous vous rappelez, n'est-ce pas, un marquis ruiné, élégant, oisif et brave, épouse la fille d'un bourgeois enrichi qui est trop fier de redorer le blason d'un grand seigneur et qui espère d'ailleurs, à la faveur de cette union, se glisser à la cour. Le fond du drame, c'est le conflit qui naît d'une situation équivoque et de deux natures différentes. Si l'espace m'était large, il serait intéressant de redire les pourquoi de Gaston de Presles et ceux de Poirier.

Les artistes, M. Féraudy en tête, savent avec une rare perfection donner de l'œuvre et de la pensée de Augier, un tableau fidèle. Pourtant les personnages n'ont pas beaucoup de complexité, mais ils sont si vigoureusement dessinés que leur relief en fait même d'admirables types scéniques. On remarque, que comme Molière, c'est surtout le bourgeois qu'Augier a le mieux reproduit, sans doute parce que lui-même en était un.

Si on considère un autre point de vue, la morale de ses pièces est généralement très saine. Bien qu'elles ne renferment pas, à proprement parler, de thèses, il apparaît très nettement que l'auteur a voulu, avec une honnêteté indignée, fustiger les vices de l'époque : la poursuite effrénée de la richesse à laquelle on a sacrifié tout, les marchandages politiques, la corruption et les trafics de conscience, l'amour, la blague à l'égard des grands sentiments de famille, de patrie, etc.

Le théâtre d'Augier est vivant et dramatique. Il cherche à maintenir la dignité de la famille. Il réagit à la fois contre la thèse romantique de la passion souveraine et contre l'exagération inverse des mariages réduits à des questions de dot. Même, pour nous, de notre siècle, par la solidité de son réalisme, par la clairvoyance du bon sens et de l'honnêteté, Augier nous laisse une impression très précise de santé morale.

PROF. J. E. PAQUIN

## LE PARTI AGRAIRE ET LE CREDIT AGRICOLE

(Suite)

Les dépêches nous apprennent que, lors de la prochaine session fédérale, un groupe de députés va déclencher l'assaut contre la loi des banques ; ils désirent lui donner plus d'élasticité, l'assouplir afin qu'elle soit davantage profitable à la classe rurale. Ce mouvement part d'une bonne aspiration ; mais, qu'en sera-t-il dans la pratique ? C'est là que les meilleurs sentiments se gâtent et tournent parfois au tragique. Nous avons souhaité longtemps avoir une loi des faillites ; depuis qu'elle existe nous soupignons davantage d'en être délivrés. Peut-être conviendrait-il de ne pas toucher à ce qui existe, mais simplement de créer ce qui n'existe pas assez : des sociétés de crédit agricole proprement dit. Telle quelle, notre loi des banques est acceptable ; elle comporte de sérieuses garanties pour les déposants, quand les règlements sont bien observés ; qui sait si les épargnistes n'y perdraient pas aux changements projetés ? Il faut soustraire nos institutions d'épargne à l'esprit d'aventure et de spéculation le plus possible.

Du reste, en perfectionnant et en aidant certaines fondations déjà existantes, le pouvoir fédéral, de qui relèvent les questions de banque et de commerce, pourrait combler certaines lacunes dont se plaint la classe agricole. Chaque province possède des institutions de crédit rural, dont tout le monde finirait par s'accommoder fort bien. Ainsi, dans le Québec, nous avons les "caisses populaires" fondées par le chevalier Desjardins, qui rempliraient éminemment le but recherché : on y prête à court et à long terme au besoin à tout actionnaire de la société, sur billet ou avec garanties supplémentaires dans le cas d'un montant élevé. Pour être actionnaire et avoir droit aux emprunts, il suffit d'une mise de \$5.00 ; l'administration étant peu compliquée, cela permet de payer des dividendes aux actionnaires ; chaque paroisse peut se créer sa caisse locale, et les prêts sont soumis à un comité de contrôle et de vigilance, afin de supprimer tout abus et de ne prêter qu'à bon escient. Ce système, est particulièrement goûté et apprécié de la classe ouvrière. En certains endroits comme Québec et Lévis, où des caisses ont été établies il y a quelques années, on a constaté un état des plus florissants chez elles. Les membres retirent chaque année de superbes dividendes, outre le service rendu à un public qui n'avait pas facilement crédit aux banques ordinaires. Ce système vaudrait d'être mieux connu dans les campagnes, et toute municipalité devrait avoir sa "caisse populaire".

Dans les autres provinces, on retrouve depuis ces dernières années des systèmes de prêts analogues. Dans l'Ontario, en 1916, le gouvernement a établi un système d'emprunt à la disposition des colons allant jusqu'à \$500.00 et comportant le droit d'hypothèque. Les coopératives de vente peuvent emprunter jusqu'à \$3000. avec exemption d'intérêt pendant 2 ans, exceptionnelle facilité, comportant en plus, faculté de remboursement par amortissement périodique.

En 1912 et en 1918, le Nouveau-Brunswick a été doté de facilités de crédit rural au bénéfice des colons nouveaux ; œuvre éminemment pratique.

Suite à la page 4.

## Chronique Pédagogique

Suite de la page 3

laborateurs, et la perspective qu'ils auront d'être pris ainsi à partie au milieu ou à la fin du récit, les excitera à y être attentive. La méthode intuitive devra, aussi discrètement, prêter ici son concours à la méthode expositive. Autant que possible, pas de leçon d'histoire sans une carte géographique sous les yeux. Nous ne sommes plus au temps de ces volumineux atlas, mais des simples cartes, appelées par Bossuet, les yeux de l'histoire, avec la chronologie. Enfin, pour que notre leçon soit complète, il ne faudra pas négliger les résumés écrits les tableaux synoptiques et récapitulatifs, œuvre autant de l'élève que du maître.

Suivons ces données, et il est à croire que nous donnerons ce que l'on dit être une bonne leçon d'histoire

Prof. J. E. PAQUIN

### Une petite vengeance

M. le greffier de la Corporation a évidemment des humeurs malignes. Ou bien, il a bénévolement oublié notre journal dans la distribution des annonces pour la formation de la Liste des Jurés. Ces avis paraissent dans le Courrier, — ce qui prouve que les colères du Greffier ne sont pas éternelles, — et dans le Clairon, ce dernier tout naturellement. De grâce, M. Messier, chassez le nuage qui obscurcit votre cerveau malade.

## SOUVENIR

IL Y A 33 ANS

La Tribune du 25 octobre 1889 rapporte la victoire libérale dans le comté de Joliette, suivant la victoire conservatrice dans Richelieu.

Le concours de labour est présidé par MM. Pierre St-Pierre, de St-Pie, Frs. Valcourt, de St-Simon, et Henri Larche, de Saint-Barnabé. M. M.-E. Bernier, M. P. adressa la parole.

M. Louis Côté a rapporté de Paris aux élèves de l'Académie Prince chacune une image religieuse, en témoignage d'application et de progrès dans leurs études.

Les classes de dessin industriel ont été ouvertes sous la direction du professeur Netrat.

M. Saurel Maynard a vendu son hôtel à M. Arthur Flibotte, pour la somme de \$5,500.

Parmi les naissances, M. Eusèbe Morin, un fils ; M. Adolphe Chenette, constable, un fils.

### Faillite Boisseau

Le syndic autorisé, dans la faillite d'Armand Boisseau, vient de vendre de gré à gré, à M. Alphé Yergeau, banquier, d'Upson, un automobile au prix de \$1,600.

### Entrepôt désiré

La Maple Leaf Overall Company, de notre ville, aurait besoin d'un entrepôt. Prière de s'adresser à ses bureaux pour tous renseignements.

J. N. O.